Raport d'un accouchement terminé avec Le forceps

Nous soussignés membres du College et Academie roïale de Chirurgie et Professeurs des accouchemens, accompagnés de Messieurs Bodin Etudiant en Medeciné, et L'heritier Chirurgien interne de l'hotel-Dieu et Prevost de L'école pratique, nous nous sommes transportés a La requisition de Mr Coutouly notre confrere jeudy quatre du present mois a sept heures du Matin rue de Clery, chez La Dame Baudier Mde Chapeliere qu'on nous a dit être Enceinte a terme de son huitieme Enfant, et dans les douleurs de L'Enfantement: par L'exposé que nous fit Mr Coutouly accoucheur ordinaire de La susditte Dame, nous apprimes que Les
„ cinq premiers Enfants avoient péri avant Leur
„ naissance, malgré Les procédés variés que differents
„ accoucheurs avoient emploïés pour eviter ce malheur.
„ qu'aiant été appellé pour Le sixieme, et Le septiemé
„ accouchement de cette Dame, il avoit a L'aide du
„ forceps tiré Les Enfants vivants, quoique Leurs
„ têtes fussent au dessus du détroit superieur, vicié
„ au point, qu'elles n'avoient pû s'y engager, malgré
„ La violence des douleurs de La Mere, Messieurs

ACADEMIE NATIONALE BIBLIOTHEQUE

ss Levrette, et Destremeau, presents au dernier accou-
ss -chement reconnurent le vice du Bassin, et la position
ss de la tête.

Après ce détail Mr Coutouly nous fit Examiner la Susditte Dame Baudier, qui depuis 36 heures, Eprouvoit des douleurs vives, et presque continuelles qui n'avoient procurés, depuis ce tems, d'autre Effet, que l'Ecoulement prématuré des Eaux qui étoient teintes de Meconium et une dilatation a l'orifice de la matrice assez grande, pour nous laisser toucher une tuméfaction au Cuir chevelu de l'Enfant dont le casque osseux étoit resté exac-tement au dessus du détroit vicié du Bassin.

après avoir vérifié toutes ces circonstances ~~et~~ et avant de procéder a l'introduction du forceps, Mr Coutouly nous proposa de nous bien assurer des differentes dimensions du Bassin et de le mesurer interieurement au moïen d'un nouvel instrument de son invention qui nous parut tres-propre a remplir cet Objet. ~~voit~~ le mit ~~[illegible]~~ donc en usage, et après avoir mesuré facilement le petit diametre du détroit Superieur, nous réconnumes quil n'avoit que deux pouces dix Lignes, la Saillie du sacrum étoit déviée a gauche, et le détroit inferieur étoit Evasé.

d'après toutes ces considérations nous décidames qu'il n'y avoit d'autre moïen a Emploïer pour le cas present, que le forceps. ce qui fut executé en notre presence avec tout le succès possible par Mr Coutouly.

L'Enfant étoit du sexe masculin, volumineux et bien portant.

immédiatement après sa sortie nous avons mesuré de nouveau Le Bassin avec L'instrument susdit, nous avons eu les mêmes résultats.

passant ensuite a L'Examen de L'Enfant, nous avons remarqué une tuméfaction assez considérable au Cuir chevelu sur La partie supérieure du Pariétal droit Le petit Diametre de Sa tête, mesuré avec un compas de proportion avoit trois pouces et demi, et Le grand en avoit quatre et demi, d'ou il resulte 1°. que La tête pour avoir pû franchir Le détroit supérieur que nous avons dit n'avoir que deux pouces dix Lignes, a dû se déprimer de onze lignes dans Le forceps, vû que chaque Branche de cet instrument a une ligne et demi d'Epaisseur

2°. qu'une tête ~~d'Enfant~~ peut être déprimée dans le forceps, jusqu'à ce point, sans qu'il en résulte aucun accident funeste à l'Enfant.

~~[illegible]~~

Destremau L'heritier

Coutouly Lauverjat Bodin